

PROCÈS-VERBAL  
COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire tenue le jeudi 11 avril 2013 à 9 h 30 au siège de la Communauté situé au 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400 à Montréal.

**Sont présents**

M. Michael Applebaum, président, maire de la Ville de Montréal ;  
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil, par téléphone ;  
M. Laurent Blanchard, président du comité exécutif de la Ville de Montréal ;  
M. Richard Deschamps, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal ;  
M. Alexandre Duplessis, maire de la Ville de Laval ;  
M. Michel Gilbert, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;  
Mme Louise Harel, membre du conseil de la Ville de Montréal ;  
M. Jean-Marc Robitaille, maire de la Ville de Terrebonne.

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, M<sup>e</sup> Claude Séguin, assistent à la séance.

---

Présentation par le directeur général de la situation concernant la réhabilitation et la mise en valeur des terrains industriels vacants contaminés sur le territoire de la Communauté.

---

CE13-064

**TERRAINS INDUSTRIELS VACANTS CONTAMINÉS**

Il est résolu de donner mandat à la Commission de l'environnement et à la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances de formuler leurs recommandations, chacune en fonction de son champ d'expertise, à l'égard de la priorisation des interventions concernant la réhabilitation et la mise en valeur des terrains industriels vacants contaminés sur le territoire de la Communauté.

---

CE13-065

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 21 MARS 2013**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 mars 2013.

---



CE13-066 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UNE CONSEILLÈRE EN RECHERCHE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de Mme Isabelle Gauthier en qualité de conseillère en recherche pour une durée de cinq ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---

CE13-067 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UN CONSEILLER EN RECHERCHE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de M. Louis Morin en qualité de conseiller en recherche pour une durée de deux ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---

CE13-068 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UN CARTOGAPHE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de M. Marc-André Saïa en qualité de cartographe pour une durée de cinq ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---

CE13-069 EMBAUCHE D'UNE TRÉSORIÈRE

Il est résolu de recommander au Conseil de nommer Mme Carolle Belley à la fonction de trésorière pour une durée de cinq ans à compter de sa date d'entrée en fonction, aux conditions mentionnées au dossier joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---

CE13-070 RECOMMANDATION CONCERNANT UNE DEMANDE D'EXCLUSION DE LA VILLE DE BOISBRIAND, DOSSIER CPTAQ NUMÉRO 404459

Il est résolu d'informer la Commission de protection du territoire agricole du Québec, à l'égard de son dossier 404459, que la demande de la Ville de Boisbriand d'exclure de la zone agricole une superficie de 16,95 hectares déjà inclus dans le périmètre d'urbanisation du schéma d'aménagement et de développement révisé de 2005 afin d'y permettre l'implantation d'un développement résidentiel ne va pas à l'encontre des orientations, objectifs et critères du Plan métropolitain d'aménagement et de développement en vigueur puisque le lot visé est déjà compris dans le périmètre métropolitain.

---



CE13-071 MANDAT AU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Il est résolu de confier au Comité consultatif agricole le mandat énoncé au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante afin de formuler ses commentaires sur le projet de politique de souveraineté alimentaire du Québec.

---

CE13-072 POLITIQUE DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DU QUÉBEC

Il est résolu de demander au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec que la Communauté soit invitée à participer aux travaux de la table des partenaires de la filière agroalimentaire sur l'élaboration de la future politique de souveraineté alimentaire du Québec.

---

CE13-073 GRAPPE MÉTROPOLITAINE DE L'AÉROSPATIALE

Il est résolu

D'accepter le rapport d'activités pour l'année 2012 d'Aéro Montréal et d'autoriser le versement de la retenue de 10 % de l'aide financière pour cette année, soit un montant de trente-quatre mille six cent soixante-seize dollars (34 676 \$), dans le cadre de la convention intervenue avec cet organisme et approuvée par la résolution numéro CE12-046 ;

D'autoriser le versement d'une contribution maximale de trois cent quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante dollars (393 750 \$) pour l'année 2013 à Aéro Montréal pour l'animation de la grappe métropolitaine de l'aérospatiale et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis pour modifier en conséquence la convention conclue avec cet organisme.

---

CE13-074 GRAPPE MÉTROPOLITAINE DU CINÉMA

Il est résolu

D'accepter le rapport d'activités pour l'année 2012 du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec et d'autoriser le versement de la retenue de 10 % de l'aide financière pour cette année, soit un montant de vingt mille dollars (20 000 \$), dans le cadre de la convention avec cet organisme et approuvée par la résolution numéro CE12-080 ;

D'approuver la convention avec le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante pour l'animation de la grappe du cinéma pour les années 2013 et 2014, incluant une contribution maximale de deux cent mille dollars (200 000 \$) pour 2013, et d'en autoriser la signature par le directeur général.

---



CE13-075 GRAPPE MÉTROPOLITAINE DES TECHNOLOGIES DES  
COMMUNICATIONS

Il est résolu

D'accepter le rapport d'activités pour l'année 2012 de TechnoMontréal ;

De réduire la contribution de la Communauté à cet organisme pour l'année 2012 de deux cent cinquante mille dollars (250 000 \$) à deux cent vingt-cinq mille deux cent soixante-quatorze dollars (225 274 \$) en raison de l'interruption du projet Guichet Nord et d'autoriser la remise du solde de la retenue de 10 % de l'aide financière pour cette année après avoir opéré compensation pour la réduction de la contribution ;

D'approuver la convention avec TechnoMontréal jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante pour l'animation de la grappe des technologies de l'information et des communications pour la période 2013-2015, incluant une contribution maximale de deux cent mille dollars (200 000 \$) pour 2013, et d'en autoriser la signature par le directeur général

---

CE13-076 FORUM STRATÉGIQUE SUR LES GRAPPES

Il est résolu d'autoriser le versement à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain d'une contribution maximale de quarante mille dollars (40 000 \$) incluant toutes taxes applicables, pour l'organisation d'un Forum stratégique sur les grappes industrielles qui se tiendra au printemps 2013 et d'autoriser le directeur général à conclure et signer toute convention requise à cet effet.

---

CE13-077 PROJET DE LA VILLE DE BOIS-DES-FILION DANS LE CADRE DU  
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Il est résolu

D'approuver, dans le cadre du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain, le projet de protection et de mise en valeur du site d'observation de l'ancien pont Athanase-David présenté par la Ville de Bois-des-Filion, conformément aux propositions jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante et aux conditions du Programme ;

D'autoriser le financement du projet pour un montant n'excédant pas les deux tiers des dépenses admissibles liées à la réalisation du projet jusqu'à concurrence d'une contribution maximale de cent quatre-vingt-onze mille soixante-quatre dollars (191 064 \$) répartie à parts égales entre la Communauté et le gouvernement du Québec selon les termes du Programme ;

D'autoriser le directeur général à signer tous les documents requis à cette fin.

---



CE13-078                   EMPRUNT CONCERNANT LES PROJETS DANS LE CADRE DE LA TRAME  
VERTE ET BLEUE

Il est résolu de recommander au Conseil

D'adopter le projet de règlement, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, décrétant un emprunt de trente-trois millions sept cent vingt-cinq mille dollars (33 725 000 \$) aux fins de financer la contribution de la Communauté prévue au *Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain* ainsi qu'au *Programme d'aide financière pour le projet d'aménagement d'un sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire* adoptés par le Conseil ;

De soumettre ce règlement au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour approbation.

---

RAPPORT FINANCIER DE LA COMMUNAUTÉ POUR L'EXERCICE 2012

Dépôt, conformément à l'article 208 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2012.

---

CE13-079                   AFFECTATION DE SURPLUS

Il est résolu de recommander au Conseil d'approprier à même le surplus libre une somme de trois millions cinq cent trente-quatre mille cinq cent cinquante-quatre dollars (3 534 554 \$) au Fonds du logement social.

---

CE13-080                   ENGAGEMENTS CONTRACTÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DURANT LA  
PÉRIODE DU 9 AU 28 MARS 2013

Il est résolu de prendre acte de la liste des engagements contractés par le directeur général pour la période du 9 au 28 mars 2013.

---

CE13-081                   TABLE QUÉBEC – MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN POUR L'AMÉNAGEMENT  
ET LE DÉVELOPPEMENT

Il est résolu de prendre acte du rapport concernant les dossiers qui seront discutés à la prochaine Table Québec-Montréal métropolitain pour l'aménagement et le développement.

---

CE13-082                   MANDAT À LA COMMISSION DU TRANSPORT

Il est résolu de confier à la Commission du transport le mandat énoncé au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante en vue de formuler des recommandations concernant l'approbation du Plan stratégique 2013-2022 de la Société de transport de Laval.

---



CE13-083 RÉPARTITION PROVISOIRE DU VERSEMENT DE LA TAXE DE 1,5 CENT  
POUR L'ANNÉE 2013

Il est résolu de recommander au Conseil d'approuver, en vertu de l'article 2.4 du décret 23-2013 du gouvernement du Québec, l'état provisoire pour l'exercice financier 2013 de la distribution de la majoration de la taxe sur l'essence de 1,5 cent le litre dédiée au financement du transport en commun sur le territoire de l'Agence métropolitaine de transport, énoncé au tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

---

CE13-084 PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Il est résolu de déplacer la tenue de la prochaine séance ordinaire du comité exécutif du 9 au 7 mai 2013 à 14h00.

---

CE13-085 MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Il est résolu de soumettre au ministre de la Culture et des Communications du Québec les candidatures suivantes pour combler un poste au conseil d'administration du Musée d'art contemporain de Montréal :

Mme Manon Barbeau ;  
M. Yvon Cozic ;  
M. Monsef Derraji ;  
Mme Jo-Ann Kane ;  
M. Frédéric Metz.

---

CE13-086 ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 25 AVRIL 2013

Il est résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil du 25 avril 2013 en y ajoutant un point concernant l'embauche de la trésorière.

---

Documents déposés

Demandes d'exclusion – Orientation 10 des orientations gouvernementales en matière d'aménagement pour le territoire de la Communauté

- Résolution numéro 2013-03-46 adoptée par le conseil de la Municipalité régionale de comté Les Jardins-de-Napierville à sa séance du 13 mars 2013.
- Résolution numéro 13175-13 adoptée par le conseil de la Municipalité régionale de comté Le Haut-Richelieu à sa séance du 13 mars 2013.
- Résolution numéro 2013-03-53 adoptée par le conseil de la Municipalité régionale de Pierre-De Saurel à sa séance du 13 mars 2013.



- Résolution numéro 13-03-81 adoptée par le conseil de la Municipalité régionale des Maskoutains à sa séance du 13 mars 2013.
- 

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 45.

Les résolutions numéros CE13-064 à CE13-086 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Caroline St-Hilaire  
Vice-présidente

---

Claude Séguin  
Secrétaire